

Le parapluie...

et son introduction dans le pays

Il pleut, il pleut bergère !

Alors que les giboulées printanières vont au village ou à la ville nous surprendre traîtreusement, avant que ne s'installe tout un long été de bains de soleil, ne sied-il pas de rendre hommage à Son Altesse Sérénissime le Parapluie, frère jumeau du Parasol ? Ces deux personnages, brouillés pour des raisons de chances divergentes, de fortune ou d'intérêt tout court, — apparus chez nous depuis fort longtemps, — n'ont bénéficié jusqu'ici des honneurs de la presse que sous la forme attrayante si l'on veut, mais peu documentaire, des annonces et de la publicité courante.

L'origine du parapluie et du parasol remonte à l'antiquité la plus reculée et paraît avoir pris naissance en Chine, en Égypte et en Assyrie où seuls d'abord souverains et princes en usent. De nombreux documents font mention de cet ustensile ou en reproduisent la forme. On cite le *Tcheou-Li*, écrit au XI^e siècle avant J.-C., des bas-reliefs provenant des ruines de Ninive, de Java, les fresques des palais et tombeaux de Memphis et de Thèbes, les vases ornés de peintures datant de l'ancienne Grèce et de l'Étrurie. On a donc des précisions sur parapluies et parasols antiques.

Dans les contrées septentrionales, le parapluie semble dériver du parasol connu dans les pays tropicaux, et qui paraît avoir été importé de l'Afrique et des Indes, par les Portugais. Ce n'est guère cependant, que vers la seconde moitié du XVI^e siècle qu'il est connu en France, importé d'Italie, suivant les uns, de Chine, suivant les autres. A Paris, la corporation des boursiers en détenait le droit de fabrication vers 1750. De France, le parapluie passe déjà en Angleterre vers 1600.

Depuis son importation en Europe, il a souvent changé de forme et de matière. On emploiera le palissandre, le frêne, l'aune et le chêne, muni de dix baleines, de fourchettes et d'un coulant de cuivre. En France, au XVIII^e siècle, le parapluie était de « gros de Tour » ou de « gros de Naples » uni ou chiné. En 1789, le taffetas rose, jaune ou vert-pomme, est de mode. Plus tard, les parapluies sont rouges, vert clair ou bleus.

A l'époque du romantisme, les couleurs en vogue s'assombrissent ; on adopte le vert-myrrhe, le marron et le noir. Un nommé Barben-Dubourg adapte, avec le plus grand sérieux, le paratonnerre nouvellement inventé par Franklin à des parapluies... surmontés d'une tige de fer reliée au sol par un fil conducteur. Le porteur de l'appareil le tient au moyen d'un manche de bois isolant et s'abrite sous ce dôme de couleurs chatoyantes.

Entre temps, l'ombrelle devient objet d'art. Elle se charge de bordures, de franges, de dentelles de couleurs, de médaillons, de verroterie.

S'agissant de la *fabrication*, chez nos voisins français, « 1815 » est une date qui sépare deux périodes fort distinctes, celle antérieure, durant laquelle on ne trouve à Paris que des ateliers expédiant cannes et carcasses en province où l'on finit le parapluie, et celle qui suit, durant laquelle Paris *fabrique le parapluie complet*. La première installation était due à un certain Gruyer. Un mécanicien de Lyon, Pierre Duchamp, apporte à cet engin divers perfectionnements. Puis plusieurs Anglais font breveter des systèmes curieux d'engins à gouttières.

En Suisse, au milieu du XVIII^e siècle, il est encore objet de grand luxe et ne se montre d'abord que massif et disgracieux, couvert de toile cirée ou de papier verni, espèce d'« avant-toit » appelé outre Thièle « Regendach ». Son apparition, comme celle de toute nouveauté, provoque batailles d'admirateurs et de détracteurs. Ses détracteurs prédissent qu'il efféminera les hommes ; de cette critique initiale est né le mépris souverain voué au parapluie par étudiants et militaires. D'autres prétendaient que le parapluie conduirait à l'impiété parce que s'opposant aux décrets par lesquels la Providence, dans sa sagesse, faisait tomber l'eau sur les humains. Ce signe nouveau de décadence des mœurs provoque d'abord, par sa drôlerie, un immense éclat de rire. Comme l'instrument coûte cher, en porter un est afficher sa fortune...

Son usage est d'abord plus fréquent parmi les citadins qu'à la campagne. Dans nombre de nos villages, il n'existe à l'origine qu'un parapluie pour tout le monde. Celui qui le détenait allait, le dimanche, quérir d'un air grave le pasteur à la cure pour le conduire au temple. Le prêche terminé, l'homme au parapluie reconduisait, sous l'averse et au milieu de flaques clapotantes, le pasteur chez lui. A Saint-Aubin, le pasteur Charles-Daniel Vaucher est, durant de longues années, seul possesseur d'un parapluie. Ses paroissiens l'empruntent avec respect lorsqu'ils se rendent en ville par temps maussade.

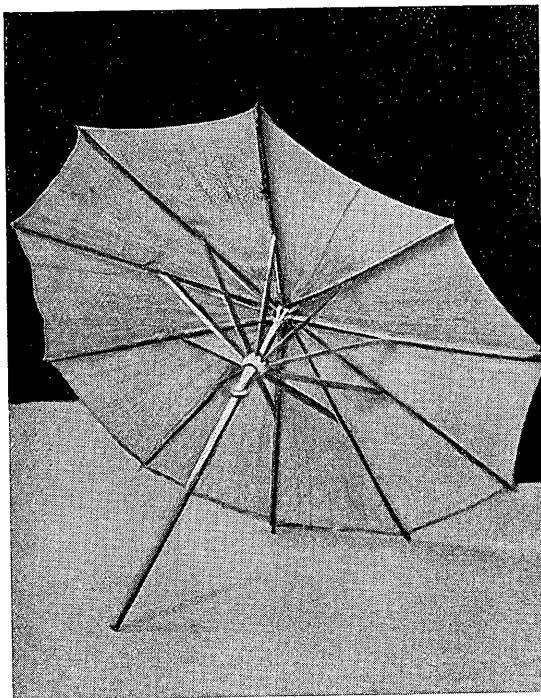
Probable que le parapluie a surgi dans le pays de Neuchâtel, avec les premiers réfugiés français ! Louis XIV n'eût-il pas révoqué l'Édit de Nantes que nos ancêtres eussent pu, cent ans de plus, promener leurs têtes sous les gouttières. On a relaté une tradition selon laquelle un nommé Pierre Faure se serait sauvé de France avec sa famille, sa Bible et un immense parapluie de toile cirée verte. Au Locle, où s'était fixée cette famille du Dauphiné, on se serait souvenu longtemps de deux vieilles demoiselles Faure qui, chaque année, se rendaient à la foire de Zurzach avec cette relique susceptible d'abriter contre les intempéries une grappe de personnes.

Un siècle après l'arrivée de cet étonnant appareil, le parapluie était encore inconnu dans certaines localités. On lit dans la *Description de la Mairie de Lignièrès*, publiée en 1801, mémoire du pasteur Vaucher ci-dessus nommé : « Les habitants de Lignièrès craignent si peu de mouiller leurs habits que l'usage du parapluie leur est encore inconnu. » Plus tard, on compte par ménage... un parapluie dont on a le plus grand soin. Il est confié au plus âgé et au plus raisonnable.

Curieuse remarque. A mesure que le parapluie devient plus élégant, plus aristocratique, il se généralise dans le peuple qui s'appriivoise à son usage. En effet, au moment où le « dessus du panier » ne veut plus que des « riflards » de taffetas et de soie, les anciens engins passent aux gens moins fortunés qui les raccommoient ou se contentent de toile. Dès lors, multiplication des parapluies.

En 1761, un « parapluie » de taffetas coûtait à Neuchâtel 15,8 livres, soit un peu plus cher qu'aujourd'hui. Quelques années plus tard, en 1769, nos journaux contiennent, au moment des foires, des avis de ce genre :

« M. Sibelin, marchand forain, offre à vendre des parapluies en soie de différentes grandeurs et des parapluies en toile grise.



Parapluie neuchâtelois du XVIII^{me} siècle, provenant de la Sagne, monture et baleines de bois, tel qu'on en usait aussi au Val-de-Ruz.
(Musée de Neuchâtel.)

— On a prêté ou oublié un grand parapluie de fine toile cirée noire, bois noir et grands clous dorés au feu tout autour.

— Perdu. Un parapluie en taffetas verd avec une boucle en laiton au pommeau.

— Perdu. Un parasol de toute grandeur, garni en taffetas brun au manche duquel se trouve gravé d'un côté, *Melle Lse-Fse Lacour* et de l'autre : *Près le Concert.* »

Ceux à qui l'on en avait volé un, usaient de ruse pour intimider les coupables : « On a pris, apparemment par mégarde, jeudi dernier, dans l'allée de M. de Luze-Ostervald, un parapluie à canne, lilas clair, qu'on est prié de vouloir bien remettre au bureau d'avis (*Feuille d'avis de Neuchâtel*) ; et comme la personne qui l'a emporté a été vue, elle s'exposerait à des désagréments dans le cas où elle ne le rapporterait pas. »

Après que les marchands forains, des Auvergnats surtout, eussent été seuls à nous approvisionner en parapluies, — soit les frères Champagnard de Mauriac et Pattu, — un certain sieur Gendre, établi à Neuchâtel, les raccommoait. Le Musée historique de Neuchâtel contient tout un coffre d'anciens parapluies et parasols. Nos parasols de soie, à volants, étaient généralement munis de manches d'ivoire coudés. Les dames s'en servaient surtout en voiture, la tige coudée dans la direction du soleil.

On ne commence à *fabriquer* le parapluie dans notre pays qu'en 1805. Les frères Lombard, originaires de Valjouze — canton de Massiac, dans le Cantal, — délaissent le métier de chaudronniers pour d'autres chaudrons tournés à l'envers, pliants et souples... Ces quatre frères installent leur atelier dans une modeste boutique de la Grand'Rue où,

vite, ils se font remarquer par leur zèle. A côté du projet de remplir leur bourse, ils ont formé celui d'abriter nos aïeux des averses. Il faut, leur commerce s'agrandissant, que Du Pasquier, pharmacien, s'offre à leur tenir comptabilité et correspondance. Nos ancêtres prisent soudain si fort ces engins à baleines, que les frères Lombard se mettent à travailler de nuit sans relâche. Ils courent de porte en porte, ne manquant pas une foire. Ce sont eux qui répandent chez nous le parapluie et l'ombrelle. Vers 1870, Baptiste Lombard, septuagénaire, meurt sans avoir renoncé à circuler dans nos villages, une collection de parapluies et de parasols sur le dos. Ses parapluies étaient rarement bleus, jamais verts, mais toujours de soie ou de coton rouge vif ! Les bords étaient formés d'un motif décoratif ou d'une guirlande de fleurs arrosées à souhait. Au rouge ardent, succédaient les bruns et le gorge-de-pigeon.

Le manche fut d'abord très long. Petits hommes et petites femmes pouvaient stationner confortablement à l'abri et regarder circuler les passants sous la pluie, en posant le leur grand ouvert, sur le sol. La canne est d'abord de hêtre ; elle est ensuite de bambou, de palmier ou de bois étranger, avec poignée de corne, en forme de crochet. Rares étaient les poignées d'ivoire. Les baleines, tirées des fanons de ce considérable mammifère, sont remplacées plus tard par le jonc et l'acier. On ne verra plus les parapluies atteindre soudain des prix désordonnés parce que l'on rate une douzaine de baleines croisant au large du Cap-Bonne-Espérance...

Vers 1800, un parapluie de coton coûte 10 à 12 francs. En soie, de 16 à 35 francs. Au début du siècle dernier, le *parasol* valait de son côté entre 15 et 20 francs. Dès 1830, ce confrère du parapluie se répand dans toutes les classes sociales. Aujourd'hui, le parapluie est le *vade mecum* des Neuchâtelois conscients et organisés. Il est devenu notre plus sincère ami et rend à chacun d'inimaginables services. Son utilité *se déploie* sans compter. Lorsque la bourse d'un intime *se ferme* à votre cri de secours, son parapluie *s'ouvre* et vous protège. De quelle ingratitude ne nous montrons-nous pas coupables à son endroit ? Avec quelle légèreté, n'oublions-nous pas, au moindre rayon de soleil, des centaines de « pépins » en tous lieux ? Pourtant, à part la fonction de garantir l'humanité de la mouille, n'ont-ils pas celle de nous dérober aux regards indiscrets ? N'est-ce pas le bouclier des amants contre les jaloux, celui d'un débiteur contre ses créanciers ? N'est-ce pas le voile charmant qui aide à la timidité ? L'offre d'un parapluie ne va guère sans celle d'un bras. On se rapproche, on « se cause », on s'apprécie, on se convient ! Combien de passions et d'hyménées doivent leur origine au parapluie qui, créé pour l'eau et l'extinction des feux, en allume de terribles ?

Observez à Neuchâtel, par un jour de pluie, de fort vent et de tourbillons, les passants, place de la Poste ! Nombreux sont ceux qui s'élancent dans la bourrasque, toute énergie au poignet, parapluies ouverts, entrechoquant les passants, se ruant les uns sur les autres comme dans une charge à la baïonnette. Il n'y a là que petits dommages.

Songez aux bienfaits du parapluie à travers... l'histoire neuchâteloise ! Ne l'oubliez plus dans le tramway, au café, au cercle, chez votre cousine, chez la modiste, la coiffeuse ou au cinéma. Vénérez cette coupole bienfaisante qui se met tout *en eau* pour vous en préserver...

Il pleut, il pleut, bergère...

[8 mars 1934.]